

Le nez dans l'AVS, nous négligeons les indispensables réformes de la politique sociale : pingrerie de droite et conservatisme de gauche empêchent les transformations que réclame l'évolution des besoins

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2008)**

Heft 1776

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le nez dans l'AVS, nous négligeons les indispensables réformes de la politique sociale

Pingrerie de droite et conservatisme de gauche empêchent les transformations que réclame l'évolution des besoins

Jean-Daniel Delley (19 avril 2008)

La 11ème révision de l'AVS est dans l'impasse. Rejetée sèchement par le peuple et tous les cantons en 2004, parce que déséquilibrée (DP 1576), elle risque fort de s'enliser par refus du parlement d'entrer en matière sur la flexibilisation de l'âge de la retraite. Mais l'âge de la retraite, même flexible, ne constitue pas le principal du dossier de la sécurité sociale. De nouveaux besoins se font jour auxquels la collectivité devra bien répondre et qui exigeront des ressources accrues.

Les différents instruments de la politique sociale ont été conçus dans un contexte de plein emploi, alors que la durée de la retraite était relativement courte et la cellule familiale stable, caractérisée par une répartition traditionnelle des rôles entre les sexes. Une forte croissance a assuré son financement et son développement. Ces conditions ne sont plus réunies aujourd'hui: le chômage durable, l'augmentation de l'espérance de vie, l'éclatement du modèle familial mettent plus fortement à contribution des assurances qu'une croissance faible peine à financer. Plus grave encore, de nouveaux besoins sont apparus que la couverture sociale ne prend pas ou pas suffisamment en compte. Notre système

d'assurance, centré sur les personnes âgées, l'invalidité et la maladie, est mal armé pour répondre aux défis actuels que représentent la précarité des travailleurs pauvres, des exclus du marché du travail, des familles et des jeunes.

De manière plus générale, on observe un fort déficit d'innovation en matière de politique sociale, un dossier verrouillé aussi bien par une droite obsédée par les économies que par une gauche cramponnée aux acquis. Ce blocage ne peut conduire qu'à une réduction des prestations traditionnelles, doublée d'un désintérêt coupable pour les nouveaux problèmes sociaux mentionnés ci-dessus. A terme, l'édifice assurantiel péniblement construit ne sera plus en mesure de garantir la cohésion nécessaire aussi bien à la paix sociale qu'au développement économique.

Toutes les analyses des politiques sociales comparées parviennent aux mêmes conclusions (par exemple *Quel Etat-providence pour les sociétés postindustrielles vieillissantes?* à La république des idées, *L'Etat-providence face à la mutation des risques sociaux* à la Fondation pour l'innovation politique ou *La réforme de l'Etat social en Suisse*, par F.Bertozzi,

G.Bonoli, B.Gay-des-Combes, *Le savoir suisse*, 2005).

Les ajustements ponctuels auxquels on tente de recourir – augmentation de l'âge de la retraite et des cotisations, baisse des prestations – ne contribuent qu'à déplacer les coûts entre les générations ou les périodes de la vie. Nous bricolons, alors que c'est d'un changement de perspective dont nous avons besoin: à une politique sociale passive et réparatrice, répondant aux besoins et aux risques de l'après-guerre, doit succéder une politique d'investissement social basée sur la prévention des risques actuels. Des institutions de prise en charge (crèches, horaire scolaire continu..) pour stimuler le taux de fécondité et faciliter l'emploi des femmes, une formation continue et des mesures fortes de réinsertion professionnelle, voilà les grandes lignes d'une politique active du marché du travail. Avec à la clé des ressources supplémentaires pour financer les retraites. Voilà comment garantir l'équilibre financier de notre système d'assurances tout en préservant la cohésion sociale. Tout le contraire de la vision à court terme qui prévaut et se nourrit exclusivement d'économies tout en générant un sentiment d'insécurité.